



Urgent - violation de la correspondance (facebook)/diffamation...

Par **Poisushi**, le **20/01/2012** à **01:20**

Bonjour,
Madame, Monsieur,
Je m'appelle Sophie. Je suis âgée de 16 ans. Ce soir, mon mur Facebook s'est retrouvé envahi de messages qui portent atteinte à mon image. Plusieurs semaines auparavant, je me suis en effet connectée du portable d'un ami sur mon compte. Celui-ci apparemment s'est de nouveau connecté sur Facebook, a pris mon identité en se connectant sur mon propre compte, a lu des messages strictement personnels, les a diffusé à grande échelle, notamment en les prenant en photo, puis enfin a diffamé mon image en me critiquant sur mon mur. J'ai moi-même joint le soir-même le commissariat de police de ma municipalité mais l'officier qui m'a répondu m'a assuré que je ne pourrais pas trouver de charges à porter contre eux. J'ai donc passé ma soirée à me renseigner au sujet du Code pénal et j'ai trouvé plusieurs infractions qui pourraient valoir à ces jeunes gens de nombreuses conséquences, notamment

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006417929&cidTexte=LE>

Je pense que d'autres infractions s'appliqueraient aussi à ce cas. Mais vu mon jeune âge et ma totale inexpérience en matière de justice, je suis incapable de connaître les démarches à entreprendre. Cependant, je veux que ma voix se fasse entendre. Je me battraï jusqu'au bout pour que ce soit le cas. Je sais que ma démarche est justifiée et je suis prête à tout pour me défendre. Surtout que leurs actes ne révèlent pas de la simple morale, mais d'infractions au code pénal.
Je tiens à ce que vous compreniez à tel point leurs actions m'ont anéantis. Tous mes «amis» sur Facebook, aussi bien mes véritables amis, ma famille, mes connaissances, mes professeurs, les amis de ma famille ont pu être au courant. J'ai vraiment alors pensé à tout : changer de lycée, faire une fugue, aller chez une amie, ne plus jamais aller revoir ma famille ou mes anciens amis... Mais je me dois de combattre la douleur qui m'envahit. Ces soi-disant «amis» ont violé ma vie privée en accédant à des messages strictement personnels. Je ne remets absolument pas Facebook en cause mais je me dois

d'exiger des réparations de la part de ces personnes qui ont commis des actes irréparables. Tous ceux qui ont pu les voir ont désormais une image de moi déformée. Ils m'ont vu incapable de me défendre. A ce jour, mon propre petit frère ne me parle plus. Ma mère s'avoue incapable de me comprendre désormais. Je suis maintenant seule face au reste du monde. Mais plus que d'un soutien psychologique, je veux plus que tout que justice me soit rendue même si je doute qu'elle ne pourra jamais m'aider elle à me reconstruire psychologiquement, ou à récupérer les amitiés que j'ai perdues en l'espace d'un instant.

rrnrDès que j'ai vu le message, je me suis empressée de changer de mot de passe. J'ai ensuite supprimé le message que j'avais au préalable imprimé. Je n'ai répondu à aucun de leurs accusations pour ne pas éteindre leur agressivité. rnrnMerci d'avance pour tous les conseils et l'aide que vous pourrez m'apporter. rnrnJe vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.rnrnSophierrnrnPS : si vous avez besoin de davantage de détails, mes «amis» sur Facebook ont publié des messages qui incitaient à la violence : «la vengeance est plat qui se déguste», «ce n'est que le commencement», «personne touche à * sinon ça va chier», «défoulez-vous, tout est permis», «c'est nous contre Sophie»... Sinon d'autres publications encouragent carrément d'autres personnes à participer : «Sophie nous a tous eu, toi y compris», «on devrait faire une pétition signée ou commentée» (on voit bien le choix qui est laissé aux lecteurs...), «on n'est pas les premiers»... Et puis bien évidemment, les messages classiques d'insulte : «Sophie veut dire sagesse? laisse moi rire», «mdr», «la pauvre Sophie qui doit se dire que sa vie est foutue», «c'est une mytho», «elle devrait savoir» (impératif à valeur d'ordre qu'on peut remarquer...), «folie»...rnJ'espère que vous saisissez mon désespoir. Je me sens désormais incapable de sortir à nouveau dans le grand monde, de peur de rencontrer une personne ayant eu vent de ces messages, qui sont restés pendant deux heures sur mon mur. Or sur Facebook, tout circule extrêmement vite.rnrnSi vous pensez pouvoir m'aider, je vous prie de bien vouloir me contacter au plus vite. Je transmettrai l'information à mon père qui sera ravi de discuter des modalités de l'aide que vous pouvez nous apporter.